INSTANCE DE PROXIMITÉ

BRETAGNE SEPTEMBRE 2026

Vos représentants de proximité :

CFDT : David MERIEUX ;
Maylen VILLAVERDE ;
Olivier MELINAND ;

CGT : Vincent COURTONNE ;

SUD : Paul DREZET ;

Direction : Laurent LE MOUILLOUR (directeur régional), Marie PRESCHOUX (responsable des ressources humaines).

Invités :

Morgane ESNAULT (intervenante des ressources humaines),
Sophie GUILLIN (déléguée antenne et contenu),
Pacôme LE MAT (rédacteur-en-chef),
Anthony MASTEAU (coordinateur numérique),
François GASCOIN (responsable d'exploitation),
Annaïg TONATIO (responsable service unite d'organisation de l'activité)
Régis METAIS (responsable du pool des tournages légères),
Steve LABADE (intervenant de la direction du pilotage social)

TABLE DES MATIERES

POINT 1 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES 3

Santé au travail : 3

Suivi des situations en cours 3

Suivi des absences santé de l'antenne France 3 Bretagne au 30 juin 2026 3

Situation de l'emploi : 4

Départs, postes vacants, mobilités 4

POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION 5

Point mise en œuvre de l'Avenant n°3 à l'accord d'établissement relatif à une expérimentation sur la chaîne de fabrication de vidéos à destination des plateformes numériques au sein du réseau régional France 3 5

Organisation des JT durant les vacances de la Toussaint 2026 7

Crédits d'heures des représentants de proximité 8

Rédaction : 9

Organisation de l'activité des équipes avec la nouvelle écriture des JT de la rentrée 9

Numérique 9

Point sur les productions numériques en breton durant l'été 9

Pool de tournages légers : 10

Dispositions frais de missions : Restauration dans les lieux touristiques ou onéreux 10

Prêt de matériel de tournage entre le pool tournages légers et l'exploitation 10

Barème de rémunération des OPV intermittent 11

POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE 11

Retour Visite des locaux de Rennes le mercredi 11 février 2026 après-midi en présence du contrôleur de sécurité de la CARSAT Bretagne 11

Point sur les mesures prises à la suite des restrictions d'eau liées à la sécheresse après la canicule au sein des emprises de France 3 Bretagne 11

Mesures radon 2026 sur les sites de Brest et de Rennes 12

POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE 12

Activité France 3 Bretagne : 12

Emissions en langue bretonne 12

Suivi de l'activité 13

Grilles d'antenne d'octobre 2026 13

Point de suivi déploiement de sherlock 13

POINT 1 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Santé au travail :

Suivi des situations en cours

Aucune situation individuelle n'a été abordée.

Suivi des absences santé de l'antenne France 3 Bretagne au 30 juin 2026

[document(s) partagé(s) avec les élus] [lien]

Invité : Steve Labade, intervenant de la direction du pilotage social

Steve Labade commente les données de l'absentéisme du 1er semestre 2026. Il annonce un « bilan positif, et une amélioration de l'ensemble des facteurs principaux".

Avec un taux de 5,35% le niveau d'absentéisme s'est amélioré de plus d'un point entre 1er semestre 2025 et 2026. Pour infos les taux sont de 6,67% à FTV et de 6,83% sur le réseau. Les indicateurs de gravité, fréquence et de toujours présents s'améliorent très nettement.

Entre 2025 et 2026, le nombre de jours d'absence total a baissé de 450 jours soit 23%. Cela s'explique par la sortie des effectifs de 3 salariés en arrêt long.

6 salariés ont généré 60% de l'absentéisme en Bretagne. En mai et juin, deux salariés en arrêt long ont quitté l'entreprise, ce qui fait baisser la moyenne du taux d'absentéisme.

Les absences de courtes durées représentent 0,18% de l'effectif total de France TV, 0,2% de l'effectif total du réseau Régional et 0,22% de l'effectif en Bretagne.

La direction constate une baisse des arrêts avec motif Accident de Travail : 70 jours en moins sur l'année. Le nombre de salariés concerné par un AT a baissé de 38%.

RP : Avec la présence d'un nouvel indicateur genré, on remarque que le taux d'absence des femmes dans le BRI est 3x supérieur à celui des hommes. Comment expliquer cela ?

Responsable des ressources humaines (RRH) : Sur les 6 absences de longue durée l'année dernière, 3 sont des femmes. Cela fait monter le taux. Nous constatons également que l'absence des femmes est plus importante que celle des hommes

Steve LABADE (SL) : Ce sont des chiffres qui ne diffèrent pas du reste du réseau et qui restent observables dans l'ensemble des Régions. C'est un sujet qui a été abordé en CSSCT et qui sera pris en main dans les instances nationales

RP : Ce constat n'est pas satisfaisant, puisque les 3 arrêts longs qui font augmenter les chiffres concernent des femmes du BRI, c'est donc qu'il y a un dénominateur commun dans les situations. Management ? Perte de sens au travail ?

Directeur régional (DR) : si la perte de sens au travail était la raison, cela concernerait également les hommes

RP : Le nombre d'arrêts de courte durée est en baisse de manière globale, mais on observe des augmentations significatives selon les services, par exemple au sein du service exploitation qui passe de 10 arrêts courts en 2025, à 14 en 2026. Quelles sont les raisons ?

RRH : On arrive parfois à identifier les causes, mais sur ces effectifs pas de réponse. Le taux d'absentéisme a été plutôt impacté par les arrêts longs. Sur les chiffres au jour le jour, on constate une baisse de l'absentéisme de courte durée. Fin septembre, nous aurons de nouvelles données sur l'absentéisme. Il faudra refaire un point en octobre pour voir l'évolution avec le bilan à 9 mois. Il faut poursuivre la vigilance sur les indicateurs.

RP : Concernant la tranche 60-64 ans, on observe une augmentation nette. Est-ce une tendance nationale ou uniquement de notre antenne ? Quelles sont les explications ?

SL : Cette tranche d'âge concerne des arrêts plus longs, car avec des pathologies plus lourdes. Sur 25 salariés de +60 ans, une personne en arrêt représente 4% de l'effectif total de cette tranche.

RP : L'effectif de cette tranche d'âge (60-64 ans) a-t-il évolué entre 2025 et 2026 ?

SL : Il suffit qu'une personne rentre dans la catégorie d'âge et soit en arrêt longue durée pour que le nombre de jours bascule dans la tranche d'âge supérieure, ce qui est le cas d'un salarié (qui a basculé de la tranche d'âge 55-59 ans à 60-64 ans) pour l'antenne de Bretagne, ce qui augmente de 4% l'absentéisme d'un coup de cette tranche d'âge. C'est un phénomène que j'observe à l'échelle de toutes les régions. À l'échelle de FTV, le taux d'absentéisme des +60 ans est quasiment 2x supérieur au taux moyen. Cela est dû à la présence d'arrêts de longue durée dans cette catégorie d'âge.

RP : Le pool est à 50% de toujours présents. Quelles actions envisagez-vous ?

RRH : Le pool est un petit service, j'identifie bien les situations. Il y a eu des arrêts longs en début d'année. Ce sont des salariés dont il est difficile d'aménager le travail car ils font du terrain : soit ils peuvent aller tourner soit ils ne peuvent pas. J'identifie plusieurs personnes qui ont eu des pathologies, qui ont dû subir des opérations et avoir des arrêts de plusieurs semaines.

RP : Nous souhaitons d'ailleurs attirer l'attention de la direction sur des salariés du pool qui sont tout seul sur leur site et qui doivent donc tout faire eux-mêmes et notamment la manutention.

Situation de l'emploi :

Départs, postes vacants, mobilités

[Aucun document fourni par la direction]

Un poste de CEN a été mis en consultation le 28 août. La direction a reçu huit candidatures. La chargée des Ressources Humaines et le Rédacteur en Chef du web ont la charge de la campagne de recrutement. La sélection a été effectuée, 6 ou 7 personnes seront retenues en entretien. Environ 1/3 des candidatures sont des personnes connues par la direction (Rédacteurices de Bretagne ou CDD régulier.es). Objectif de recrutement avant la fin de l'année. Une CEN a été recrutée en renfort dans l'attente de la prise de poste.

Deux postes de JRR à Brest : un poste de journaliste rédacteur bilingue breton et un poste de rédacteur à compétence complémentaire.

Poste de RCA numérique : un RCA num va être recruté à la suite de la mobilité d'un ancien RCA numérique vers un poste de rédacteur numérique. Spécificités du poste : « Poste de RCA chargé du numérique. Expertise vidéo verticale souhaitée ». Le ou la RCA recruté.e devra également pouvoir être actif.ve sur le linéaire. Le poste sera affiché semaine prochaine, avec ouverture au-delà de FTV

Chef monteur à Rennes : l'annonce devrait pouvoir paraître pour l'IP d'octobre.

Poste d'éclairagiste : reconduction toujours à l'étude.

Poste de technicien vidéo : gelé au moins jusqu'à la mise en place de l'assistant de fabrication automatisé. Les RP soulignent que ce service est toujours en sous-effectif.

Poste OPS : ux conséquences des décisions de non-remplacement et de non-proposition d'autre chose que du mixage ou de la régie. Il risque d'y avoir des conséquences humaines fortes avec une perte de sens au travail pour les OPS. La direction explique que nous subissons une problématique nationale l'absence d'ouverture de nouveaux postes.

Poste de cadre à la production au sein du Pool de tournage : pas de complément prévu. Pour les RP, c'est une absence qui pose réellement un problème puisqu'elle pèse sur le collectif. C'est une charge de travail supplémentaire pour les autres cadres à la production. La RRH est consciente de cette charge supplémentaire, mais la solution actuelle reste la meilleure trouvée, c'est une solution de secours.

Chargé de ressources humaines. Les élus ont constaté le changement de dénomination de IRH (Interlocuteurs Ressources Humaines) à CRH (Chargés de Ressources humaines). Pourquoi ? Y'a-t-il une évolution dans la grille des salaires ? La RRH justifie cette décision nationale par l'évolution des missions des IRH et l'obligation d'être alignée avec le marché de l'emploi national inter entreprise. Cette modification engage un passage du groupe 6 au 7.

POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Point mise en œuvre de l'Avenant n°3 à l'accord d'établissement relatif à une expérimentation sur la chaîne de fabrication de vidéos à destination des plateformes numériques au sein du réseau régional France 3

[document(s) partagé(s) avec les élus] [lien1 ; lien2]

Présentation du document. Avenant signé avec 4 Organisations Syndicales Représentatives (OSR) et qui porte sur la fabrication de vidéos au format vertical à destination des plateformes numériques.

Cet avenant permet d'encadrer cette fabrication. Il va jusqu'au 12 février 2028.

Conformément à l'accord, un appel à candidatures a été envoyé, des rédacteurs avaient déjà fait part de leur volonté depuis juin, à la suite de l'appel du rédacteur en chef (RC) avant la mise en place de cette expérimentation.

Chefs monteurs et OPS seront également concernés, si nécessaire, pour la partie post-production.

À la suite de cet appel, 17 candidatures ont été reçues par la direction pour l'ensemble de l'antenne Bretagne. Sur ces 17, 15 sont éligibles : 15 journalistes. 2 candidatures ne sont pas éligibles car elles ne correspondent pas aux fonctions de l'accord.

Interrogée sur les critères de sélections, la direction répond que toutes les candidatures éligibles sont retenues. Seront formés en priorité les candidats répartis sur l'ensemble de l'antenne, afin d'«irradier » notre territoire.

Une première vague de 10 personnes sera envoyée en formation, 5 en octobre puis 5 autres en novembre.

RP : Pourquoi y'a-t-il une nécessité de candidatures des techniciens vidéos ? Ils ne sont concernés que pour la partie tournage sur fond vert ou en plateau, cela ne change donc pas leurs missions actuelles de mise en image

Coordinateur Numérique (CN) : Ils peuvent être formés à l'écriture au format vertical et sensibilisés aux codes de la mise en image spécifique au numérique. De plus en plus de lives sont réalisés aujourd'hui à destination de YouTube, qui utilise des codes différents de ceux du linéaire. On laisse vraiment place à l'image plutôt qu'aux commentaires. Ce sont des discussions que l'on a actuellement avec les techniciens vidéos qui font la mise en image. Une formation permettrait de voir ce qui se fait ailleurs et de s'approprier les codes de ces réalisations.

L'urgence est de pouvoir produire des vidéos de terrain, on se concentre donc sur les premières étapes de la formation pour pouvoir produire rapidement des vidéos verticales (VV).

Chef de centre (CdC) : il n'est pas question à l'heure actuelle d'exclure les OPS de la fabrication des vidéos en format vertical, sous réserve de la mise en place d'un workflow dédié.

RP : Pourquoi se limiter uniquement au type 5 (Décryptage sur fond vert ou en studio) et ne pas élargir au type 2 (Actualité froide courte), puisque le web ne contraint pas la diffusion des sujets comme peut le faire le linéaire ?

Rédacteur en chef (RC) : C'est un travail qui évolue constamment, on a déjà fait mixer des VV car il y avait besoin d'un travail particulier sur le son

Directeur régional (DR) : on est en phase là-dessus, il n'est pas question de laisser des collaborateurs de côté sur le sujet des VV.

RP : Y'aura-t-il bientôt une conf de rédaction commune linéaire/web ? Quelle est votre position sur l'envoi en simultané d'une équipe du linéaire et un.e journaliste VV sur un même sujet ?

RC : C'est déjà le cas pour la conférence de rédaction. Nous envisageons la possibilité d'envoyer ponctuellement le journaliste vertical sur le même sujet qu'une équipe du linéaire, mais avec un angle différent, et si l'actualité s'y prête. Il faut faire en sorte que linéaire et le web ne se marchent pas sur les pieds.

RC : on ne peut pas graver dans le marbre qu'il n'y aura jamais de mélange entre VV et linéaire, si l'actu est très forte, il n'est pas impossible que selon les cas des images soit tournées pour l'équipe du linéaire.

Chargé des Ressources humaines (CRH) : dans chaque session de formation, un RCA sera formé. C'est une directive réseau.

CdC : Chaque BRI sera équipé d'une station bureautique plus puissante pour accueillir Power Director, à destination des rédacteurs/JRI pour accueillir leur montage (corrigé en "assemblage" par la direction).

La machine a été livrée, mais c'est la direction technique qui centralise l'utilisation des licences, à raison d'une licence par utilisateur. Il n'y a pas encore de listage des licences nécessaires. La machine sera installée au sein de la rédaction, pas de lieu défini pour l'instant. Peut-être dans le hub web.

RP : Nous attirons votre attention sur le fait de ne pas installer cette machine dans les pièces utilisées par les journalistes pour passer leurs appels en discrétion.

CdC : Pas de machine fournie par le siège prévue à Brest, un ordinateur puissant sera installé ainsi que les licences afférentes. En Bex, le montage se fera sur les Unités de Tournage Smartphone.

Chaque antenne du réseau a un référent (Fabrice basé à Rennes) pour accompagner les futurs utilisateurs d'UTS.

RP : Qu'en est-il des CDD pour la formation ?

RH : ils peuvent faire acte de candidature, il y en a d'ailleurs une parmi les 15 éligibles. Notre intérêt est d'avoir le plus de gens formés.

RP : Et les alternants ?

RH : Ils sont souvent déjà formés. Si besoin ils seront formés.

RC : Les tuteurs des alternants sont déjà formés, ils sont donc accompagnés par des personnes aptes.

RP : Donc pas besoin de former les alternants car leurs encadrants formés ?

RC : Actuellement, un salarié de la rédaction web est à la fois formé et formateur, il est donc autant capable de former au quotidien. Je ne suis pas sûr qu'une formation de deux jours leur apprenne des éléments supplémentaires.

A terme, l'objectif est d'avoir des sessions de formation dans l'antenne.

RP : Concernant le service Communication, les personnes concernées ont-elles été sollicitées ?

RH : À l'heure actuelle, elles n'ont pas été sollicitées. Si elles manifestent l'envie d'être formées, elles le seront. Elles réalisent de toute façon déjà des vidéos verticales comme supports de communication.

RP : les OPV ne sont intégrés que sur type 5 (Décryptage sur fond vert ou en studio), pourquoi ne pas envisager le type 4 (Hors actualité et hors information (programmes & partenariats) ?

DR : On est dans le cadre d'une expérimentation, il faut pour l'instant respecter le cadre. On ne s'interdit pas qu'un OPV fasse un tournage en sortie de DEP si le plateau est en extérieur. Pour l'instant il s'agit d'une base de travail.

RDV pour faire un premier point d'étape à l'IP de décembre. En prévision, nous invitons les salariés à se rapprocher de leurs élus pour partager leurs expériences.

Organisation des JT durant les vacances de la Toussaint 2026

[Aucun document fourni par la direction]

Le rédacteur en chef et l'UOA sont en train de finaliser les plannings pour cette période particulière des vacances scolaires avec une planification dite de "moyenne" activité. Mais dans notre cas elle sera adaptée pour pouvoir fabriquer nos émissions dédiées à la route du Rhum.

À cette occasion, comme pour chaque vacances, ATL passera de 4'30 minutes à 3 minutes.

Concernant la Route du Rhum :

Le gabarit suivra dans un premier temps celui des périodes de moyenne activité habituelles, mais sera adapté en fonction de la couverture de la Route du Rhum (Saint-Malo, du jeudi 20 octobre — jour d'ouverture du village — au dimanche 1er novembre — jour du départ).

Quatre pages spéciales sont prévues autour de la Route du Rhum : le jour de l'ouverture du village (20 octobre), le vendredi 30 octobre (soir), le samedi 31 octobre (midi et soir — avec, ce jour-là, une page nationale de 20 minutes pour l'ensemble du réseau, portée par la Bretagne), et le dimanche 1er novembre (jour du départ).

Sur le plan technique : pas de régie déployée sur place comme lors des éditions précédentes de la Route du Rhum. La fabrication sera pilotée depuis Rennes via une liaison DSNG et des moyens 4G, avec deux monteurs sur place les vendredi, samedi et dimanche, un dispositif de reportage positionné le jour du départ et l'utilisation d'un drone. La régie dite « flexi » ne sera déplacée qu'une seule fois pendant l'événement, pour la fabrication d'une émission commune diffusée le lundi de « Lundi c'est rauzy » avec Ici Armor.

Deux « maxi-modules » ainsi que plusieurs modules pédagogiques plus courts seront préparés en amont, l'objectif étant de disposer d'un stock de modules prêts dès la première semaine des vacances. Les élus sensibilisent sur la nécessité d'anticiper la charge de mixage sur cette période, pour éviter que plusieurs modules ne se retrouvent à mixer le même jour faute d'anticipation — point pris en compte par l'organisation.

Toutes nos émissions linéaires seront fabriquées depuis la régie de Rennes. Deux rack 400 seront mis en œuvre avec la régie pour fournir les signaux des plateaux extérieurs qui seront utilisés dans les JT et émissions speciales

Après le départ des skippers, une émission quotidienne de suivi, diffusée sur le web et sur la chaîne sport .tv, avec l'équipe de Littoral sera faite sur le plateau JT vers 18.00 (en direct ou en léger différé). Les "grandes arrivées" seront également diffusées en live sur le numérique (avec Guadeloupe la 1ère).

La prochaine réunion de rédaction est avancée à la mi-octobre (le 16) afin de finaliser l'organisation avec l'ensemble des personnes mobilisées sur la couverture de la Route du Rhum.

Crédits d'heures des représentants de proximité

Point reporté faute de temps.

Rédaction :

Organisation de l'activité des équipes avec la nouvelle écriture des JT de la rentrée

[Aucun document fourni par la direction]

Ce point fait suite à des remontées sur la charge de travail supplémentaire qu'apporte la gestion d'un direct du midi

Rédacteur en chef (RC) : Nous sommes satisfaits du mouvement, du frais, apporté au JT midi. Le lundi, après le week end, nous devons renforcer les JT sur cette journée. Nous souhaitons mettre un JRI de brève pour gérer un.e invité.e en duplex au lieu de solliciter l'équipe en tournage sur le sujet. Cette organisation n'est pas nécessaire quand nous avons un.e invité.e plateau. Ce qui est la grande majorité des cas.

Il y a eu une journée particulièrement compliquée pour une équipe du Finistère, qui tournait dans une zone avec peu de réseau et a dû faire de nombreux déplacements pour assurer le tournage et le direct. Il a demandé aux RCA d'être attentifs à ces aspects-là.

Toujours sur la gestion des directs invités, Il faut "essayer de faire tourner les effectifs sur ces demandes et ne pas mettre un JRI sur deux directs du soir la même semaine".

Il faudrait que les équipes soient prévenues dès qu'un sujet de tournage est déterminé et ne pas attendre la conférence du matin pour les en informer. Idem pour les invités, notamment celui du lundi midi avec objectif de fournir les informations de calage dès le vendredi (sauf en cas d'actu importante le weekend qui prendrait la place de celle calée précédemment).

La rédaction en chef veut également systématiser un tournage de SAPL (sujet décalé) le vendredi pour un montage en boite noire le lundi.

Numérique

Point sur les productions numériques en breton durant l'été

[Aucun document fourni par la direction]

Le coordinateur du numérique explique que l'organisation en place prévoit qu'il y ait un monteur dédié sur une journée tous les 15 jours en période de haute activité : « L'idée est de monter deux modules en Vidéo Verticale pour en avoir une par semaine en diffusion. »

Pendant la "très basse activité" de l'été, la planification des monteurs est réduite. Mais début juillet, des équipes brittophone étant présente sans diffusion d'ATL, elles ont tourné avec l'objectif d'exposer leur tournage sur le numérique.

Coordinateur du numérique : « On leur a demandé de travailler sur des vidéos ''froides'' ».

Après un questionnement des équipes de Brest et face au manque de monteurs disponible pour cette fabrication verticale qui se réalise sur Adobe première, deux journées de montage supplémentaires en juillet ont permis de fabriquer les vidéos verticales en langue bretonne.

Le Coordinateur du numérique annonce que 64 vidéos verticales ont été publiées cet été, dont 9 d'ATL, et 20 modules produits par les émissions en langue bretonne (modules linguistiques verticalisés)

La culture bretonne a représenté + de 45% de notre production estivale, notamment avec les modules de Mael Le Guennec tourné sur fond vert, la grande parade lors du Festival Interceltique de Lorient, ou encore le concours de Bagadou.

Les élus souhaitent une communication plus efficace pour organiser les montages à Brest en langue bretonne afin d'arrêter ces mises en attente régulières de créneaux de montage.

Pool de tournages légers :

Dispositions frais de missions : Restauration dans les lieux touristiques ou onéreux

[Aucun document fourni par la direction]

La direction rappelle le cadre réglementaire de l'entreprise : 24 € par repas (48 €/jour), avec possibilité de lisser les deux repas d'une même journée dans la limite du plafond journalier et d'une dépense maximum de 40€.

Les élus illustrent leurs difficultés par un tournage à Beaune. Le restaurant a été choisi par les salariés externes à Ftv, qui ne sont pas concernés par la limite des 24€. Le premier plat de la carte s'affichait à 34 €. Pour le soir, les salariés de ftv ne pourront pas manger pour 14€ pour rester dans les limites du cadre réglementaire. Ils en seront de leurs poches.

Ce sont des dépassements réguliers dans certaines zones touristiques ou à forte affluence. L'entreprise n'a pas suivi l'inflation pour l'évolution de ces barèmes. Alors qu'il existe des dérogations sur les zones de tension pour les hébergements, FTV ne propose pas de pendant pour le restaurant.

La direction bretonne invite les salariés à faire suivre des exemples chiffrés pour les transmettre aux responsables financiers.

Les élues s'engagent à continuer de faire remonter des exemples concrets. Ils proposent une solution en mettant le lissage des frais de restauration non pas la journée mais sur la semaine ou la mission.

Pour le service RH, c'est entendable, car les jours de tournages peuvent varier d'une fois sur l'autre. La direction va faire remonter cette suggestion.

Prêt de matériel de tournage entre le pool tournages légers et l'exploitation

[Aucun document fourni par la direction]

Le responsable du pool des tournages légers (RPTL) : une demande de prêt de matériel avait été faite à l'antenne Bretagne pour un objectif de caméra. Le centre technique a répondu négativement à cette demande « au cas où » l'antenne en aurait besoin.

Le pool équipe légère a donc fait une location de 3 objectifs 35 mm pour une durée d'un an. Montant total de la facture : 3 400 €.

RP : les élus trouvent regrettable qu'on doive faire une location d'un an alors que cet objectif n'est que peu utilisé par les équipes de l'antenne.

Directeur régional (DR) : si cet objectif ne sort jamais, ce n'est pas normal, on va regarder cela. Nous sommes plutôt favorables à la fluidité des échanges entre services.

Barème de rémunération des OPV intermittent

[Aucun document fourni par la direction]

Chargée des RH (CRH) : on applique les barèmes CDD U. On avait regardé les barèmes appliqués par la Fabrique. Pour les OPS, on a appliqué ce qu'il se passe sur le réseau. Tous les OPV CDD étaient en CDD d'usage positionnés sur le barème « OPV ». On a repris les mêmes barèmes qu'à la Fabrique. Idem pour les éclairos (avec, ponctuellement en fiction, une fonction « chef électro »).

RP : Pourtant nous avons un décalage. On a un contrat d'un OPV payé 232,77 euros bruts sur une mission, alors que le pool le paye 189,16 euros bruts.

Responsable des RH (RRH) : le barème de 232,77 euros est un tarif dérogatoire, qu'on n'a jamais appliqué.

RP : Aujourd'hui on paye au même tarif un OPV qui fait du plateau ou du magazine ou du documentaire. Il y a le sentiment d'iniquité de traitement et une non-reconnaissance de compétences alors que les pratiques étaient différentes et ont été adaptées pour les OPS et les chefs-monteurs.

La direction s'engage à se renseigner sur les pratiques appliquées à la Fabrique et à revenir vers les élu·es avec des éléments précis.

POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

Retour Visite des locaux de Rennes le mercredi 11 février 2026 après-midi en présence du contrôleur de sécurité de la CARSAT Bretagne

Point reporté faute de temps.

Point sur les mesures prises à la suite des restrictions d'eau liées à la sécheresse après la canicule au sein des emprises de France 3 Bretagne

Point reporté faute de temps.

Mesures radon 2026 sur les sites de Brest et de Rennes

Point reporté faute de temps.

POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

Activité France 3 Bretagne :

Emissions en langue bretonne

[Aucun document fourni par la direction]

Les élus ont demandé ce point car nous avons 2 arrêts maladie longs dans le service : le responsable du service est en arrêt depuis le 7 septembre pour un mois, un autre salarié du service est en arrêt depuis le 14 septembre, également pour un mois.

Ces deux absences impactent fortement l'organisation du travail du service.

La Déléguée Antenne et Contenus (DAC), responsable de ce service, explique :

« Il y a eu une réunion avec l'ensemble des collaborateurs mardi 15 septembre. Nous avons mis en place une réorganisation pour ne pas affecter l'offre en langue bretonne. »

La DAC explique avoir repris toutes les activités de coordination qui ne nécessitent pas de parler breton.

Les urgences concernaient l'activité de sous-titrage avec la nécessité de trouver des remplaçants à une collaboratrice qui a souhaité ne faire qu'une journée sur les 5 nécessaires. Un nouveau sous titreur viendra en renfort, mais l'outil de sous-titrage étant difficile à prendre en main, il faut prévoir du temps de formation. « Le calendrier de remplacement est géré jusqu'à fin novembre », selon la DAC.

Concernant le remplacement du journaliste arrêté qui devait tourner la semaine prochaine des sujets pour Bali Breizh, deux cachetiers vont le remplacer pour le cycle complet de fabrication de Bali Breizh (préparation, tournage et montage)

Autre urgence : caler la salle pour les Prizioù (émission annuelle, les cézars bretons) en mars à Lorient et trouver le ou la journaliste qui réalisera les sujets. C'est une session de travail de 3 semaines. Le vivier de journalistes bilingues étant réduit, il faut anticiper très en amont, explique la DAC. Elle gèrera aussi le dossier de demande de subvention auprès de la région.

Un rendez-vous hebdomadaire a été fixé au jeudi avec les 2 salariées qui travaillent à la coordination des émissions.

DR : On gère une situation d'urgence, on fait en sorte que l'activité soit maintenue. On espère que les 2 salariés reviendront bientôt.

Les élus prennent acte des mesures mises en place pour assurer la continuité de l'antenne. Ils alertent toutefois la direction sur l'impact qu'ont eu ces arrêts. Les collaborateurs des émissions en langue bretonne ont tous été très affectés par ces absences, tant au niveau moral que professionnel. En outre les deux salariées en charge de la coordination doivent désormais prendre en charge de nombreuses tâches supplémentaires dans l'urgence.

Les élus insistent sur la nécessité d'avoir une attention particulière pour cette équipe. Il leur apparait indispensable de leur apporter un soutien si besoin en faisant appel à des renforts, mais aussi de leur donner un cadre et les marges de manœuvre indispensables à l'accomplissement de leur mission.

Suivi de l'activité

Point reporté faute de temps.

Grilles d'antenne d'octobre 2026

Point reporté faute de temps.

Point de suivi déploiement de sherlock

Point reporté faute de temps.

Contact des RP :

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP :

vincent.courtonne@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
david.merieux@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
paul.drezet@francetv.fr
karine.cevaer@francetv.fr
jean-michel.marand@francetv.fr
laureline.renno@francetv.fr

Et l'adresse générique : rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (Dr Debry)
Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (Dr Pegorie)

Assistantes sociales :

Contact tél 0805 035 433 ou mail **support.beneficiaire@socialdirect.fr**
Adresse mail : **https://francetv.socialdirect.fr/** (code : FTV23)

Psychologue du travail : Philippe POUPARD du cabinet Qualisocial

(24h/24 7j/7) Ligne d'écoute permanente : 0805 384 772
Ligne d'appui conseil managers, RH et représentants du personnel : 0 805 388 006

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr // 0800 503 204 (code FTV : 1277)